



Foire aux Questions Migration ETEBAC

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|
| ✓ Rappel | P. 2 |
| ▶ Qu'est-ce qu'un protocole de communication ? | P. 2 |
| ▶ Qu'est-ce qu'un format ? | P. 2 |
| ▶ Qu'est-ce qu'ETEBAC ? | P. 2 |
| ▶ A quoi sert ETEBAC ? | P. 2 |
| ▶ Qu'est-ce que la signature transport ? | P. 2 |
| ▶ Qu'est-ce que la signature personnelle ? | P. 2 |
|
 | |
| ✓ Pourquoi ETEBAC disparaît ? | P. 3 |
| ▶ Pourquoi abandonner ETEBAC ? | P. 3 |
| ▶ Quelles solutions de remplacement ? | P. 3 |
| ▶ Quand dois-je migrer ? | P. 3 |
| ▶ Quand seront disponibles les nouveaux protocoles ? | P. 3 |
|
 | |
| ✓ Le protocole EBICS® | P. 4 |
| ▶ Pourquoi choisir le protocole EBICS® ? | P. 4 |
| ▶ Qu'est-ce que le protocole EBICS® ? | P. 4 |
| ▶ Quand sera-t-il possible d'utiliser le protocole EBICS® ? | P. 4 |
| ▶ Quel contrat utiliser entre l'entreprise et la banque ? | P. 4 |
| ▶ Est-il possible de signer un fichier comme en ETEBAC5 ? | P. 4 |
| ▶ A qui s'adresser pour s'équiper ? | P. 5 |
| ▶ Quel sera le coût du protocole EBICS® ? | P. 5 |
| ▶ Quels sont les formats supportés par le protocole EBICS® ? | P. 5 |
| ▶ Le protocole EBICS est-il fait pour moi ? | P. 5 |
|
 | |
| ✓ SWIFT | P. 6 |
| ▶ Qu'est-ce que SWIFT ? | P. 6 |
| ▶ Quels sont les différents moyens de connexion au réseau SWIFT ? | P. 6 |
| ▶ A qui s'adresser pour s'équiper ? | P. 6 |
| ▶ Quels sont les formats supportés par SWIFT ? | P. 6 |

✓ Rappel

▶ Qu'est-ce qu'un protocole de communication ?

Un protocole de communication permet de spécifier les règles de communication entre deux machines, l'une située au sein de l'entreprise et l'autre au sein de la banque. Le protocole n'a pas vocation à contrôler ou à valider le contenu des fichiers transmis, il assure uniquement leur transport sécurisé. Ainsi les accusés de réception liés à l'utilisation du protocole ne peuvent préjuger du bon traitement du fichier par la banque, mais confirment seulement le transfert des données à la banque.

▶ Qu'est-ce qu'un format ?

Le format permet de convenir de la manière de représenter les données entre le client et la banque afin qu'elles soient comprises par les deux parties.

▶ Qu'est-ce qu'ETEBAC ?

ETEBAC (Echanges Télématiques Entre Banque A Client) est un protocole d'échange de fichiers de machine à machine, c'est-à-dire entre le système de communication du client et les systèmes de traitement de la banque. Conçu en 1984, ETEBAC est un protocole utilisant une technologie télécoms, devenue aujourd'hui obsolète.

▶ A quoi sert ETEBAC ?

ETEBAC permet au client et à la banque de communiquer via l'échange électronique de fichiers d'informations et/ou d'instructions :

- Sens client vers banque (dit « **Sens Aller** ») : remise de virements, remise de prélèvements, remise de LCR...
- Sens banque vers client (dit « **Sens Retour** ») : relevé de compte, relevé de LCR à payer...

▶ Qu'est-ce que la signature transport ?

La signature transport permet de s'assurer qu'au cours du transport du fichier, les 3 critères de sécurité sont respectés, à savoir :

- Authentification de l'émetteur : Je suis la personne que je prétends être,
- Intégrité des messages : Je m'assure de la non-altération des données,
- Confidentialité : Seule la personne à qui j'adresse le message peut le lire.

▶ Qu'est-ce que la signature personnelle ?

La signature personnelle permet en plus des 3 critères de sécurité couverts par la signature transport de :

- Identifier de manière nominative la personne ayant émis et validé le fichier. En effet, les certificats utilisés dans le cas du transfert de fichier sont nominatifs et personnels,
- Permettre la non répudiation : je ne peux pas nier avoir envoyé ce message

✓ Pourquoi ETEBAC disparaît ?

▶ Pourquoi abandonner ETEBAC ?

Le marché de la communication bancaire en France vit actuellement un profond changement lié principalement à :

- La fin de la commercialisation du réseau télécoms X25 : Orange Business Service a en effet annoncé son intention d'arrêter la commercialisation et la maintenance des lignes X25 à horizon 2011.
- L'avènement du S€PA : le lancement du S€PA Credit Transfer en janvier 2008 a été le premier pas vers une Europe des paiements harmonisée. La création de ces nouveaux moyens de paiements a été associée à l'utilisation de nouveaux formats de fichiers plus riches. Ces nouveaux formats, aux normes ISO 20022 en format XML¹, ne sont pas supportés par le protocole traditionnel français, ETEBAC3.

▶ Quelles solutions de remplacement ?

Ces événements ont amené le CFONB² à annoncer le 17 novembre 2008 la disparition du protocole ETEBAC et à recommander deux solutions interbancaires de substitution :

- Le protocole EBICS^{®3},
- Les solutions SWIFT.

Les offres Internet des banques auront également leur rôle à jouer dans le paysage des canaux de communication de demain, en remplacement d'ETEBAC ou en complément des solutions du protocole EBICS[®] ou SWIFT.

Plus de 90 000 entreprises françaises sont impactées par cette migration qui devrait s'étaler de novembre 2009 à octobre 2011. Structurante pour les entreprises dans leurs échanges avec les banques dans les années à venir, elle représente également un véritable défi pour l'ensemble des acteurs bancaires.

Les offres Internet des banques auront également leur rôle à jouer dans le paysage des canaux de communication de demain, en remplacement d'ETEBAC ou en complément des solutions du protocole EBICS[®] ou SWIFT.

▶ Quand dois-je migrer ?

Le planning annoncé par le CFONB prévoit un objectif de démarrage de la migration à partir de novembre 2009, date de disponibilité du protocole EBICS[®], dans sa première version, équivalente à ETEBAC3.

Une seconde version du protocole EBICS[®] est prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2010 avec une équivalence ETEBAC5.

La migration devra être faite avant octobre 2011, date de la fin annoncée par Orange Business Service d'ETEBAC.

▶ Quand seront disponibles les nouveaux protocoles ?

Les solutions SWIFT et de *web banking* sont d'ores et déjà disponibles. Le protocole EBICS[®] sera disponible dans sa première version à partir de novembre 2009.

¹ eXtended Markup Language

² Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaire

³ Electronic Banking Internet Communication Standard : est une marque déposée par le Zentraler Kreditausschuss (ZKA).

✓ Le protocole EBICS®

▶ Pourquoi choisir le protocole EBICS® ?

Une étude lancée en 2005 par le CFONB a permis d'analyser les différents canaux existants ainsi que les solutions proposées par d'autres pays européens. A l'issue de cette étude, outre le choix des solutions SWIFT, la communauté interbancaire française a porté son choix sur le protocole EBICS® pour les motifs suivants :

- Le protocole EBICS® est le seul protocole sous IP qui répond à l'ensemble des besoins des entreprises françaises et qui facilite un déploiement simple,
- Il est compatible avec les nouveaux fichiers S€PA et tous types de formats mondiaux,
- Dans une version ultérieure, il supportera la signature personnelle.

▶ Qu'est-ce que le protocole EBICS® ?

Le protocole EBICS® est un protocole d'échange de fichiers de machine à machine, c'est-à-dire entre le système de communication bancaire du client et les systèmes de traitement de la banque.

Le protocole EBICS® a été développé par le ZKA⁴ et mis en production en janvier 2008 afin de remplacer le protocole FTAM⁵.

Dès sa mise en place en France, le protocole EBICS® proposera la reprise des services actuellement proposés par ETEBAC3.

▶ Quand sera-t-il possible d'utiliser le protocole EBICS® ?

Le planning annoncé par le CFONB prévoit un objectif de démarrage généralisé au 4^{ème} trimestre 2009 pour l'équivalent d'ETEBAC3.

▶ Quel contrat utiliser entre l'entreprise et la banque ?

Un modèle de contrat entreprise / banque, similaire à ce qui existe aujourd'hui sur ETEBAC5, sera rédigé et mis à la disposition des banques par la communauté interbancaire française. Ce contrat est un contrat de place et n'est pas obligatoire pour les banques. Chaque banque a le choix sur le contrat qu'elle va utiliser dans le cadre de l'utilisation du protocole EBICS®.

▶ Est-il possible de signer un fichier comme en ETEBAC5 ?

Cette fonctionnalité n'est pas prévue dans la première version du protocole EBICS® qui sera déployée en France : elle assurera le transport sécurisé des fichiers (comme ETEBAC3 mais avec une sécurité plus importante), sans contrôler ou valider le contenu des fichiers. Cette fonctionnalité est actuellement prévue pour la seconde version du protocole EBICS® qui sera mise à disposition à partir du second semestre 2010.

⁴ Zentraler Kredit Ausschuss : équivalent du CFONB en Allemagne

⁵ File Transfer Access Method : équivalent allemand d'ETEBAC

▶ A qui s'adresser pour s'équiper ?

La première étape pour vous équiper du protocole EBICS® est d'acquérir auprès de votre éditeur un logiciel de communication bancaire le proposant.

En fonction de la proposition de votre éditeur, la bascule vers le protocole EBICS® pourra se faire soit :

- Par une mise à jour de version du logiciel,
- Par l'achat d'un nouveau logiciel.

▶ Quel sera le coût du protocole EBICS® ?

Le coût du protocole EBICS® comprend :

- Des frais de mise en place :
 - ▶ Un coût d'investissement en logiciel de communication bancaire, en fonction du choix du client et de ses besoins (certains éditeurs vont proposer de faire évoluer le logiciel de communication ETEBAC vers le protocole EBICS® gratuitement),
- Des coûts récurrents :
 - ▶ Le coût d'utilisation par les banques : comprenant un abonnement mensuel, une tarification à la ligne d'écriture, appelé commission d'enregistrement,
 - ▶ Des coûts de connexions : liés à l'utilisation de leurs lignes IP (que le client utilise par ailleurs pour sa connexion au réseau Internet par exemple).

▶ Quels sont les formats supportés par le protocole EBICS® ?

Le protocole EBICS® permet l'émission et la réception de tous types de fichiers domestiques (CFONB) et bien sûr l'échange de fichiers aux normes internationales dont la norme ISO 20022 en format XML.

▶ Le protocole EBICS® est-il fait pour moi ?

Le protocole EBICS® est une solution qui répond aux besoins des entreprises ayant une activité bancaire avec des partenaires en France. De plus, il s'adapte dans toutes les architectures informatiques :

- Un applet⁶,
- Un logiciel de communication bancaire,
- Une application de gestion de trésorerie.

Le protocole EBICS® s'adapte également à toutes les volumétries, que vous ayez des virements ponctuels ou des virements de masse.

⁶ Logiciel qui s'exécute dans la fenêtre d'un navigateur web

✓ SWIFT

▶ Qu'est-ce que SWIFT ?

Le canal SWIFT est un protocole de communication machine à machine, c'est-à-dire entre le système de communication bancaire du client et les systèmes de traitement de la banque. SWIFT est un canal de communication multi-bancaires, multi-métiers et international.

▶ Quelles sont les différents moyens de connexion au réseau SWIFT ?

La connexion au réseau SWIFT peut s'effectuer de différentes manières :

- A travers une connexion directe : vous mettez en place chez vous une station de connexion au réseau SWIFT. Cette solution est aujourd'hui coûteuse et nécessite de disposer en interne des compétences nécessaires pour entretenir cette plate-forme.
- Une connexion indirecte, c'est-à-dire que la plate-forme de connexion au réseau SWIFT est délocalisée chez un tiers appelé Service Bureau. Ce tiers peut-être une banque, un éditeur de logiciel ou tout autre société.
- SWIFT Alliance Lite, ce nouveau produit permet de se connecter à SWIFT pour des besoins faibles en volumétrie. La mise en place de SWIFT Alliance Lite doit s'accompagner d'une aide de votre éditeur de logiciel.

▶ A qui s'adresser pour s'équiper ?

Pour se connecter au réseau SWIFT, le Groupe HSBC vous propose son offre HSBC Service Bureau simple et rapide pour vous connecter à l'ensemble de vos banques.

▶ Quels sont les formats supportés par SWIFT ?

SWIFT supporte tous les formats de fichiers tant domestiques (CFONB, BACS, ...) que internationaux (MT, norme ISO 20022 en format XML, PAYMUL, SAP Idoc).